



Les 2 Marie CHAVIGNAUD

Ces 2 filles du couple Léon CHAVIGNAUD x Anne PINEAU
sont nées à Chavin dans l'Indre en 1817 et 1823.

Point de départ de l'enquête :



Ascendance de **Charles Sylvain GAY**. L'acte de son second mariage à Vaux-sur-Blaise (Haute-Marne) - (AD52 E dépôt 15297 p 40/193) indique :

N^o 1^{er}
GAY,
Sylvain-Charles,
et
Mangeard,
Marie-Fernand.

L'an mil trois cent soixante-quinze, le six du mois de Février, à l'heure de trois du matin, par-devant nous Jean-Baptiste Grandjeanin, Maire par intérim, Officier de l'Etat civil de la commune de Vaux-sur-Blaise, canton de Vassy, département de la Haute-Marne et dans la maison commune dudit lieu, ont comparu Sylvain-Charles Gay, âgé de vingt-six ans, garçon domicilié à Brousseval, né à Argenton, arrondissement de Châteauroux (Indre) le sept Décembre mil trois cent quarante-trois, ainsi qu'il résulte de l'expédition ci-jointe de son acte de naissance délivré par Monsieur le Greffier du Tribunal civil de Châteauroux, le vingt-deux Janvier dernier, fils majeur, quant au mariage, du sieur François Gay, maréchal-ferrant, absent depuis plusieurs années sans nouvelles et de Marie Chavignaud (non-mariée), âgée de cinquante-trois ans, sans profession, ici présente et expressément consentante; veuf de Marie-Anne-Rosalie Bonenfant, décédée à Brousseval le dix-trois Août mil trois cent soixante-quatorze, ainsi qu'il résulte de l'expédition sur le Maire dudit

Il a 26 ans, habite Brousseval, est né le 7/12/1848 à Argenton/Creuse dans l'Indre. de François GAY maréchal-ferrant disparu, et Marie CHAVIGNAUD, non mariée, âgée de 58 ans (° 1817) présente. Il va épouser Marie Irma MANGEARD

Il est veuf de Marie Anne Rosalie BONENFANT, + Brousseval le 18/8/1874

Naissance de Sylvain Charles GAY à Argenton-sur-Creuse



L'acte 112 du 10/12/1848- (AD36 3E 006/22 p 200/357) nous indique:

N° 112
gay
Maire Charles
naturel.

L'an mil huit cent quarante huit le dix décembre cinq neuf
à trois heures du soir, pardevant nous Maire et officier municipal
de l'état civil de la commune d'Argenton a comparu
François Gay maréchal âgé de trente deux ans natif de
Nevers demeurant en cette commune d'Argenton rue Noire
assisté de Brigitte Pliouze sage femme en cette commune âgée
de trente ans, le quel en présence de Jean Baptiste Chabanne
tailleur de pierre âgé de vingt sept ans et de Charles Lavy
domestique âgé de trente ans demeurant en cette dite commune
Nous a déclaré que le sept du courant à huit heures du soir
Marie Chavignaud journalière âgée de trente deux ans
est accouchée dans le domicile d'ansu Pineau la mère veuve
de Léon Chavignaud situé en cette dite commune rue Susse
sorsion d'un enfant du sexe masculin qu'il nous présente dont
il se reconnaît pour être le père et au quel il a donné le
prénom de Sylvain Charles de tout quel nous avons dressé
le présent acte que la sage femme et le dit Chabanne ont
signé avec nous, le dit François Gay père de cet enfant et le
dit Charles Lavy ont déclaré au dit signés de ce
muni après lecture faite.

Déclaré par
François GAY, 32
ans, né à Nevers,
maréchal, et
d'autres témoins.
Né de **Marie
CHAVIGNAUD**,
journalière de 32
ans (° 1816) le 7
au domicile de sa
mère **Anne
PINEAU** vve **Léon
CHAVIGNAUD**.

François GAY
reconnait être le
père de l'enfant.

Recherchons le (ou les) mariage(s) de **Marie CHAVIGNAUD**

Mariage de Gatien (Gentien) LAFFRAY et Marie CHAVIGNAUD à Argenton-sur-Creuse le 25/07/1854



L'acte 32 (AD36 3E 006/26 p 47/242) nous indique:

4^o 32.
m
Laffray,
gentien,
et
Marie
Chavignaud.

L'an mil huit cent cinquante quatre, le vingt cinq juillet, à onze heures du matin, pardevant M^{rs} Gentien, mathieu, juge de paix, maire et officier de l'état civil de la commune d'Argenton, sont comparus, en l'église de la paroisse, gentien Laffray, journalier, demeurant en cette commune, âgé de quarante deux ans, et de Marie Chavignaud, épouse de Laffray, âgée de trente six ans, et de la ville de Bonvouloir, s'établissant en l'église, le vingt cinq juillet mil huit cent cinquante quatre, fille majeure de feu gentien Laffray, décédé en ladite ville de Bonvouloir, le vingt neuf avril mil huit cent cinquante quatre, et de Marie Anne Couffineau, précédemment décédée, femme part, et Marie Chavignaud, femme Laffray, âgée de trente six ans et six mois, demeurant en cette commune d'Argenton, mari et domestique d'Alexis Larnaud, né en la commune de Chavignaud, en ce canton, le trois septembre mil huit cent dix sept, célibataire, fille majeure de feu Alexis Chavignaud, décédé en ladite commune de Chavignaud, le neuf mai mil huit cent trente deux, et d'Anne Emmaud, sa femme, journalière, âgée de soixante quinze ans, ici présente et consentante, demeurant en la commune de Sachoréan, en ce canton, d'autre part, lesquels

Marie CHAVIGNAUD
journalière, née à
Chavin le 13/9/1817
de Léon +9/5/1830 et
d'Anne PINAUD
présente et
consentante.

de la loi, gentien Laffray et Marie Chavignaud unis en mariage. Et aussitôt il a été prononcé par ledit officier de l'état civil que le présent mariage, l'enfant né de son union et intérêt de ses successions de l'état civil de cette commune, en date du huit août mil huit cent cinquante quatre, sont les numéros de naissance dix neuf et les numéros de profession de Chavignaud, Marie. - dont acte, Procès verbal précédé de l'écrit de mariage de

Le couple légitimise
lors du mariage une
fille **Marie** née de père
inconnu le 8/8/1841 à
Argenton.

Recherchons les naissances de 1817 et 1841 des Marie CHAVIGNAUD.

Naissance de Marie CHAVIGNAUD à Chavin le 13/9/1817 (acte 17 - AD36 3E 048/05 p 40/422) et le 16/6/1823 (acte 5 - AD36 3E 048/06 p 3/424)



No 17.
mairie
Chavignaud
X
L'an mil huit cent dix sept le quatorze de
septembre Les dix heures du matin pardevant
nous maire de la commune de Chavin officier
public de l'état civil En comparu Léon
Chavignaud charpentier demeurant en le Bourg
Lequel en présence de pierre podobon charpentier
Ogé de vingt quatre ans, et de andré gabilland
tisserand âgé de cinquante ans, tous deux habitants
de le Bourg, nous a déclaré que Anne pinard
son épouse En accouchée hier au soir d'une
enfant femelle qu'il nous a présentée, le auquel
il a donné le prénom de Marie. de queloy
nous avons dressé le présent acte, que nous

No 5
mairie
Chavignaud
L'an mil huit cent vingt trois le dix sept
de juin Les dix heures du matin pardevant
nous maire de la commune de Chavin
officier public de l'état civil En comparu
Léon Chavignaud charpentier demeurant
en le Bourg; Lequel en présence de guillaume

Léon CHAVIGNAUD,
charpentier, du bourg
de Chavin, assisté de
plusieurs témoins,
déclare que son
épouse **Anne PINAUD**
est accouchée le 13 au
soir d'un enfant
femelle qu'il prénomme
Marie.

Dans le registre
suivant, on note une
autre naissance :
Marie CHAVIGNAUD
fille du même couple le
16 juin 1823.

Naissance de Marie CHAVIGNAUD à Argenton/Creuse le 8/8/1841 (acte 79 - AD36 3E 006/19 p 263/315)



11. 79.
 Charignaud
 Marie
 fille naturelle.

L'an mil huit cent quarante un le huit août à quatre heures réelles devant nous maire et officier de l'état civil de la commune d'Argenton, est comparue Marie-Brigitte Blizoy sage femme de la dite commune. Laquelle en présence de Jacques Testaynard marchand âgé de quarante trois ans et de Jean Pontabré le d'oune âgé de vingt cinq ans demeurant en cette dite commune a déclaré que Marie Charignaud âgée de vingt six ans domestique de feu Léon Charignaud et d'Anne Pineau demeurant de sa fille et de sa mère séparément en cette dite commune ne s'est point accouchée ailleurs à deux heures du soir dans la maison habitée par sa mère, d'un enfant femelle qu'elle se trouve présente et au quel elle a donné le prénom de Marie: et qu'elle a vu de près le présent acte que la sage femme a signé; les deux témoins dont l'un a signé avec elle.

J. Testaynard
J. Pontabré

Déclaration par la sage femme et deux témoins. Marie CHAVIGNAUD, 26 ans (°1816), domestique, de feu Léon et d'Anne PINEAU est accouchée chez sa mère d'un enfant femelle qui a reçu le prénom de Marie.

Le recensement de 1846 à Argenton donne la composition de la famille

INDRE LE DÉPARTEMENT	N°	Noms	Prénoms	Profession	Sexe	Âge	Notes
	2888	Pineau,	anne,	Journalière.		1 an	10; venue de son charignaud.
	2889	Charignaud,	anne,	id; sa fille.	1	2 ans.	Charin.
	2890	Charignaud,	Mario.	id; id.	1	3 ans.	id.
	2891	Charignaud,	Levée,	Fille naturelle de la précédente.	1	4 ans.	Argenton.

Marie 4 ans est appelée Léonie.

Mariage de Sylvain BOUZANNE et Marie CHAVIGNAUD acte 4 à Argenton-sur-Creuse le 28/01/1845 (AD36 3E 006/23 p 60/238)



N. 4. Le dix huit cent quarante cinq le vingt huit janvier
à dix heures du matin pardevant nous Pierre Cyrien
Du hait maire et officiel de l'état civil de la commune
d'Argenton sont comparus en la maison commune Sylvain
Bouzanne maçon âgé de vingt sept ans veuf d'anne
Dacard née de la commune du Pêchereau en le
Canton de treize février mil huit cent quarante né en la
dite commune du Pêchereau le vingt deux novembre
mil huit cent dix sept fils majeur et naturel de
Bouzanne magdelaine Salleron âgée de quarante huit ans ici
Sylvain présente et consentant avec laquelle demeure le dit
et Marie Chavignaud Sylvain Bouzanne au village de petite chaume sus dite
Commune du Pêchereau d'une part. Et Marie Chavignaud
domestique âgée de vingt sept ans née en la commune de
Chavignol en le dit Canton le treize septembre mil huit cent
dix sept fille majeure de feu Léon Chavignaud charpentier
né en la dite commune de Chavignol le neuf mai mil huit
cent trente et de anne Pineau sa sœur âgée de soixante
ans ici présente et consentant demeurant la dite Marie
Chavignaud ainsi que sa mère séparément en cette commune
d'Argenton d'autre part, Lesquels nous ont requis de

Sylvain BOUZANNE,
27 ans, maçon, veuf
demeurant au
Pêchereau et **Marie
CHAVIGNAUD**
domestique, née à
Chavin le 13/9/1817
de **Léon +9/5/1830**
et **d'Anne PINEAU**,
60 ans, présente et
consentante.

42	325	Salleron	Magdelaine	Journalière			1		60
	326	Bouzanne	Sylvain	Maçon	1				30
	327	Chavignaud	Marie	sa femme			1		24
	328	Bouzanne	Sylvain	son fils	1				1 an
	329	Bouzanne	Magdelaine	sa fille d'un premier lit			1		

Au recensement de
1846 au Pêchereau
le couple réside avec
2 enfants chez la
mère du marié.



Décès de Marie CHAVIGNAUD acte 28 au Pédernec le 3/09/1847 (AD36 3E 154/07 p 236/302)

1. 28
 Le 3^e jour du mois de septembre l'an quarante sept de trois heures de l'après midi, pardevant nous adjoints ala mairie de Pédernec le légal a remplir les fonctions de l'état civil de ladite commune ont comparu
 Pierre Louis Lignereur âgé de quarante trois ans, et
 Pierre Guilloz de Vigueron âgé de cinquante cinq ans, demeurant séparément au hameau de cette commune
 Les quels nous ont déclaré que Marie Chavignaud, âgée de trente ans, fille naturelle de feu Louis Chavignaud et d'une femme
 de la commune de Pédernec est décédée le 30 août 1847 à deux heures de l'après midi au domicile de son mari au lieu grand de la commune ainsi que nous nous en sommes assuré et que les dits témoins déclarent ne savoir rien de plus
 Et nous avons déclaré en conséquence

Les témoins déclarent le décès de **Marie CHAVIGNAUD** 30 ans (°1817), née à Chavin de feu **Léon CHAVIGNAUD** et d'**Anne PINEAU**, vivante. Elle est l'épouse de **Sylvain BOUZANNE**,

Cette **Marie** ne peut être la mère de **Charles Sylvain GAY** né en 1848, ni l'épouse de **Gatien LAFFRAY** (mariage en 1854).

L'autre **Marie** peut être suivie dans le Finistère et la Haute-Marne .

Recensements de 1876 et 1886 à Brousseval (Haute-Marne)



Rcnt	1876	Brousseval									
7	7	22	Lafay	Jeanin	Manœuvre,		1			57	français, né à Boisgeny (Aisne)
		23	Chavignot f. Lafay	Marie	sa femme			1		59	Née française à Chavignot (Aisne)
		24	Gay	Marie	leur petite fille			1		2	née à Brousseval

Marie CHAVIGNAUD, 59 ans (°1817), son mari et leur petite fille Marie Celina, de Charles Sylvain GAY et Marie Anne BONENFANT (+ 1874).

Rcnt	1886	Brousseval								
3	3	7	Lafay	Jeanin	66	id	ouvrier	chef de m.		Boisgeny (Aisne)
		8	Chavignot	Marie	68	id	"	sa femme		Chavignot (Aisne)
		9	Gay	Marie	19	id	"	leur petite fille		Brousseval

Mêmes occupants du foyer. **Marie CHAVIGNAUD** toujours vivante en 1886.

Nous n'avons pas pu différencier les 2 Marie du couple Chavignaud. Nous imaginons que la confusion provient des actes transmis par la mairie de Chavignot lors des mariages et naissances survenus hors de la commune. N'hésitez pas à nous faire part d'autres hypothèses !

Arbre des Marie CHAVIGNAUD

